

ACTION 57 METTRE EN ŒUVRE LA CHARTE DE BONNES PRATIQUES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Type d'action

- > Action sous compétences Bourges Plus
- > Action partenariale
- > Action pédagogique

Financements envisagés

- > Bourges Plus
- > Les communes

CONTEXTE LOCAL

La Charte de bonnes pratiques a été élaborée par la Commission environnement et Développement Durable de Bourges Plus. Son élaboration a été l'occasion pour les élus d'échanger sur leurs visions du territoire au regard des enjeux du développement durable, et de partager leurs expériences et leurs idées, participant ainsi à une meilleure mutualisation des actions communales et intercommunales.

Cette Charte propose un cadre de référence commun à l'ensemble des communes de la Communauté d'agglomération pour intégrer le développement durable dans leurs pratiques. Elle est organisée autour de trois thèmes prioritaires :

- Des actions de sensibilisation et d'information (thème 1) ;
- Des actions considérées comme structurantes pour engager les collectivités dans le développement durable (thème 2) ;
- Des actions permettant de rendre les pratiques internes des collectivités plus exemplaires (thème 3).

La Charte a été signée par les 14 Maires et par le Président de Bourges Plus lors de la Semaine du Développement Durable 2010.

Résultat attendu

- > Réaliser les actions définies dans la Charte de bonnes pratiques.

DESCRIPTIF

- Mettre en œuvre la Charte de bonnes pratiques de la Communauté d'agglomération ;
- Suivre la réalisation des actions ;
- Accompagner les communes dans la réalisation de ses actions (ingénierie).

PILOTE

- Bourges Plus ;
- Elu référent : D. GERAUDEL - Commission Environnement et Développement Durable.

PARTENAIRES

Les 14 communes et les partenaires identifiés dans la Charte.

Calendrier prévisionnel

2011-2015

- Mise en œuvre de la Charte ;
- Suivre la réalisation des actions

BUDGET PRÉVISIONNEL

Non défini.

Finalités du cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable concernées par l'action

- | | |
|---|--|
| ✓ | La lutte contre le changement climatique |
| ✓ | La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources |
| ✓ | La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations |
| | L'épanouissement de tous les êtres humains |
| ✓ | Une dynamique de développement suivant des modes de productions et de consommations responsables |